

SG/17-747-154 du 26/06/2017

HABILITATION A ENSEIGNER INFORMATIQUE ET SCIENCES DU NUMERIQUE (ISN)

Destinataires : Tous les personnels enseignants titulaires du second degré

Dossier suivi par : Mme BONTEMPS-PAGES, référente ISN

L'habilitation à l'enseignement de la spécialité Informatique et science du numérique en Terminale S reconnaît à des enseignants du second degré de l'enseignement public, relevant du ministre chargé de l'éducation ayant suivi une formation lourde en informatique, la capacité à prendre en charge cet enseignement de façon satisfaisante.

Une commission composée d'un **IA-IPR disciplinaire** et d'un **expert en informatique** recevra en entretien les professeurs enseignant l'ISN depuis **au moins une année scolaire complète**.

La procédure est la suivante :

1° Inscription :

Le registre d'inscription pour l'année scolaire 2017-18 sera ouvert du :
Lundi 11 septembre 2017 au Vendredi 20 octobre 2017.

La demande d'inscription (modèle joint en **annexe**) dûment complétée, datée et signée sera adressée **sous format numérique** au secrétariat des IA-IPR, à l'adresse suivante : **ce.ipr@ac-aix-marseille.fr** **avant le** Vendredi 20 octobre 2017.

2° **Un dossier** devra être constitué par l'enseignant et transmis par la voie hiérarchique au secrétariat des IA-IPR **au plus tard le 7 novembre 2017**.

Il comprendra :

- **un état des services** des années précédentes faisant apparaître que le professeur a enseigné l'ISN et visé par le chef d'établissement.
- **un rapport d'activité** succinct (une page maximum), au regard de la pratique dans la classe et dans l'enseignement de la spécialité ISN, qui permettra à la commission de construire l'entretien.
- **une partie pédagogique** (trois pages maximum) permettant à la commission d'apprécier l'aptitude à mettre en œuvre, dans le cadre des programmes, les démarches appropriées à cet enseignement. Le professeur présentera une analyse de cette mise en œuvre à partir de la présentation d'un projet conduit par les élèves dans la spécialité « informatique et sciences du numérique » au cours de l'année écoulée.

Remarque : Deux professeurs ayant enseigné conjointement la spécialité pourront présenter le même projet conduit en classe, chacun avec sa vision du dossier et ses apports personnels.

Ce dossier n'excèdera pas **cinq pages** et sera envoyé, **sous format numérique** au secrétariat des IA-IPR, à l'adresse suivante : **ce.ipr@ac-aix-marseille.fr**

3° **Un entretien** avec la commission d'une durée de 30 minutes permettra à l'enseignant de présenter son dossier.

Il est organisé comme suit:

- durant les 10 premières minutes le candidat présente sa formation et le travail qu'il a accompli dans l'enseignement d'ISN en s'appuyant notamment sur le dossier remis ;
- les 20 minutes suivantes seront consacrées à un échange avec les membres de la commission.

Ces **entretiens** seront organisés à partir du **15 janvier 2018**.

Une convocation sera envoyée au professeur inscrit précisant la date, l'heure et le lieu de l'entretien.

A l'issue de cet entretien, la commission prononcera l'habilitation de l'enseignant et délivrera, le cas échéant, une attestation.

ATTENTION

- Tout dossier **incomplet sera rejeté**

Aucun changement de date de convocation à l'entretien ne sera possible quel que soit le motif invoqué

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN D'HABILITATION A
L'ENSEIGNEMENT DE LA SPECIALITE ISN EN TERMINALE S

SESSION 2018

(ne peuvent s'inscrire que les enseignants en poste dans l'Académie d'Aix-Marseille)

I - SITUATION PERSONNELLE :

Nom patronymique :Nom marital :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :Ville :

Tél. portable :

Adresse électronique :

II - SITUATION ADMINISTRATIVE 2017/2018 :

Corps : Tél. professionnel :

Discipline enseignée :

Affectation actuelle :

Adresse de l'établissement :

Code postal :Ville :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur la présente fiche, et sollicite mon inscription à l'habilitation pour l'enseignement de l'Informatique et Sciences du Numérique, au titre de la session 2018.

Date et signature :